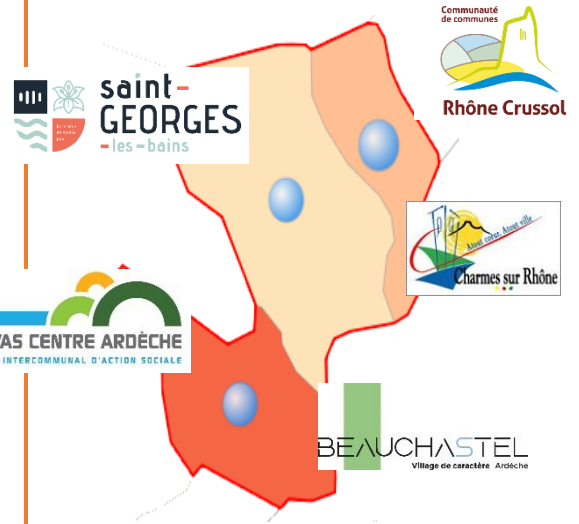


Projet social De 3 Rivières



2022 - 2025



HISTOIRE D'UNE DEMARCHE ET DE SES VOLONTES

De décembre 2019, à ce jour, nous sommes en mouvement pour initier ce nouveau projet social. A l'enthousiasme succède le désarroi. Confinements et reprises progressives, actions et calme plat s'enchaînent. Chacun, à sa mesure, a su s'adapter, s'enthousiasmer, s'arrêter pour mieux repartir. Pour qu'enfin l'action collective murisse des choix d'objectifs, des actions concrètes au service d'un projet de développement social.

- ✓ Evaluation réalisée du mois de janvier à juin 2020.
 - ✓ Diagnostic effectué du mois de septembre à décembre 2020.
 - ✓ Travaux de réflexion et de construction du nouveau projet janvier 2021 à mars 2021
 - ✓ Ecriture partagée mars 2021
-

METHODE PARTICIPATIVE DANS UN CONTEXTE CONTRAINT

La procédure de renouvellement d'un projet social obéit aux logiques des méthodologies de projet. Elle répond aux attendus des institutions en matière de recherche et d'analyse sur un territoire défini, à la volonté des acteurs de produire un projet adapté aux besoins des publics et à la demande sociale. Enfin, il s'agit d'associer les personnes les plus concernées par la mise en œuvre ... les habitants eux-mêmes. Ainsi la participation la plus large possible revient à produire le sens même, l'essence du projet. La période n'étant pas évidente pour les rassemblements, nous avons opté pour des rencontres principalement en extérieur :

- ✓ Marchés de Beauchastel (mardi matin) et de Charmes sur Rhône (dimanche matin)
- ✓ Les sorties d'école,
- ✓ Les rues, places passantes
- ✓ Le plateau sportif de Charmes sur Rhône qui regroupe une multitude de sports notamment les mercredis après-midi.
- ✓ Des interventions de « les survoltés », compagnie de théâtre d'improvisation mettant en débat des thématiques émergentes du territoire

L'évaluation s'appuyait sur les principes classiques de la mécanique des indicateurs récoltés au cours des années précédentes, associés à ceux relevés sur le terrain au cours de la démarche de renouvellement. Nous avons souhaité y associer la méthode de Mesure d'Impact Social. A travers les rencontres, les questionnaires spécifiques mais aussi par les portraits d'habitants qui ont été réalisés afin d'avoir un échange avec des adhérents fréquentant la MJC Centre Social 3 Rivières depuis une ou plusieurs années. [Ces portraits filmés](#) montrant l'essentiel sont à consulter sur notre [site internet](#). A propos de l'action du centre social et de son impact, ressortent plusieurs mots significatifs comme « ancrage », « solidarité », « entraide », « famille »

Au final, dans la dynamique de récolte de ces données « chaudes » et de l'analyse des données froides, différents éléments apparaissent de manière saillante :

- Vie sociale et culturelle : volonté de se retrouver, échanger, faire vivre son village.
- Communication interne et externe, accès à l'information.
- Vie associative, engagement, envie d'agir.
- Accompagnement social et administratif, accès aux droits.
- Mobilité.
- Entraide et solidarité, justice sociale.
- Accès activités et services ciblés enfance jeunesse.
- Accueil et accompagnement de la question parentale.
- Fracture numérique, accès pour tous.
- Environnement et anti gaspillage, adaptation du quotidien.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a convenu qu'il y avait une importance capitale à discuter à nouveau de ce qui faisait *association* entre les membres de l'organisation ; Sur quel projet politique commun les membres étaient susceptibles de s'entendre afin de fonder « l'utilité sociale » de l'association. C'est dans cette volonté de travail que nous nous sommes réunis 2 fois, pour définir les principes directeurs du projet associatif (Cf. le projet social 2022 – 2025).



Augmentation de la population et développement des services de proximité, un cocktail détonnant

Si l'augmentation démographique est réelle et constante depuis quelques années, le développement du territoire et des infrastructures ne va pas à la même vitesse. L'aménagement du pont de Charmes (double voie) sera l'infrastructure marquante dont nous ne mesurons pas encore l'impact.

Ce territoire va donc dans les années à venir se développer fortement et la demande sociale accompagnera cette évolution.

Nous sommes en quelque sorte un peu en retard sur ce qui se déroule et sur les capacités de réponses que nous aurons à déployer. Dans les semaines et les mois à venir les débats et discussions avec les collectivités devront.

- Adapter ou se projeter sur les futurs espaces d'accueil en périscolaire ou en extrascolaire,
- Réhabiliter des locaux et développer de nouveaux modes d'accueil et d'animation de la vie sociale

L'ensemble des acteurs du territoire sauront se mettre autour de la table afin de faire évoluer la commande publique et tout au moins de la rediscuter. Les collectivités présentes ont un enjeu fort d'accorder leurs politiques afin de mieux répondre aux évolutions locales. Le centre social prendra sa part dans cette mission essentielle de faire entendre la parole des habitants dans un souci de justice sociale.

Mais, agir pour le développement social, c'est considérer avec équité l'ensemble des problématiques sociales. Les minorités silencieuses doivent être entendues. Cette dynamique d'évolution du territoire doit se réaliser en agissant de concert avec les plus isolés, les plus éloignés.

Vie associative et fatigue du bénévolat, un écueil à dépasser

Il ne s'agit pas seulement de répondre quantitativement mais aussi qualitativement car la demande évolue. C'est dans ce sens que nos modes d'actions doivent respecter le sens de notre projet. L'éducation populaire et la participation de chacun à la « chose » publique reste notre manière d'agir pour la cité.

Nos instances ont vu leurs effectifs prendre un peu d'âge, quelque fois se vider. Elles restent aujourd'hui mal adaptées dans leurs moyens de fonctionnement. 3 enjeux apparaissent ainsi :

- Renouvellement et abaissement de l'âge pour une meilleure représentativité territoriale ;
- Formation des acteurs pour un développement des compétences et ainsi faciliter les prises de décision ;
- Développement des principes de gouvernance, afin d'élargir les espaces de réflexion et de décisions.

Etre bénévole, s'engager dans le centre social devient dès lors une action forte, chargée de sens et valorisante. Les parents, les jeunes, ont pleinement leur place au sein des instances et les places doivent leur être préparées. Des moyens d'accompagnement ont été votés par le CA afin de faciliter cet engagement.

Cette dynamique d'engagement renouvelée s'appuiera sur le projet politique pour enrichir les actions. Elle misera sur la formation, les échanges et partages d'expériences, elle permettra à chacun de s'approprier les sujets qui font l'actualité et les grands enjeux de demain.

Evolution des missions et organisation de travail des équipes du centre social

Les évolutions notables du territoire et de la commande publique vont engendrer de manière mécanique des changements et nécessiteront des adaptations dans l'organisation de travail. Il faut s'y préparer et cela constitue en soi un enjeu important. Le territoire est vaste et sa structuration est déjà complexe. Notre implantation doit prendre en compte ces notions et les équipes ont à déployer leurs modes d'actions en prenant en compte ces contraintes.

La demande apparaissant déjà plus forte, il ne s'agit pas pour autant d'être dépassé par une masse salariale trop élevée au risque de menacer les équilibres financiers. L'organisation doit donc pouvoir développer les compétences par la formation et structurer le travail en pôles de compétences, faciliter la délégation de responsabilité, mais avec un pilotage transversal pour préserver le mode coopératif présent dans l'équipe des permanents. Les distances entre les équipes sollicitent l'instauration de nouveaux outils afin de faciliter la communication et les échanges.

Des outils numériques de coopération sont en cours de test et les moyens de communication vont être améliorés. Les locaux ont pour une part été rénovés et s'adaptent déjà à la nouvelle donne.

De MJC historique, nous sommes devenu la MJC Centre social. Ce processus ne s'est pas fait en un jour dans l'esprit de chacun des acteurs de l'organisation. Les identités se croisent, les évaluent, et se mélangent. Les esprits et conceptions de l'action socioculturelle, s'enrichissent des valeurs défendues par l'éducation populaire et des principes de l'action collective. C'est dans ce sens que notre association va développer son identité. Nommer « 3 Rivières » c'est faire exister les principes associés du développement

social et culturel avec les habitants, les citoyens du territoire. C'est agir dans une volonté de transformation sociale en associant les acteurs.

LES DEFIS A RELEVER

Lors de sa séance de séminaire de février 2021, l'association a formulé 4 défis afin de répondre à l'ensemble des enjeux.

Défi 1 : Inclusion numérique et accès aux services publics

Une récente recherche du CRÉDOC sur l'exemple français en matière de déploiement du « marché unique numérique » montre que, dans un pays plutôt bien placé tant sur le plan des équipements que sur celui des usages, subsiste un réel enjeu d'inclusion des publics dits fragiles. Personnes âgées, personnes handicapées ou souffrant de maladie chronique, allocataires de minima sociaux, habitants de zone rurale restent en effet sur le bord du chemin digital alors même que les services publics qui s'adressent à eux communiquent de plus en plus via internet. Un accompagnement personnalisé et incarné semble indispensable pour éviter que les difficultés de ces personnes ne s'accroissent par le développement de la digitalisation des démarches et des contacts avec les administrations publiques.

Défi 2 : Préoccupation environnementale, transition écologique et justice sociale

Il apparaît aujourd'hui que ce n'est pas la sensibilité environnementale des individus qui explique leur empreinte écologique, mais bien leur niveau de vie. Autrement dit, en dépit de ses comportements vertueux ou non, un individu émettra d'autant plus qu'il a des revenus élevés. De ce point de vue, fins de mois difficiles signifient fin du monde éloignée, fins de mois faciles signifient fin du monde accélérée. Entre ces deux tendances se dessine un double défi prioritaire d'action du centre social : agir pour plus de justice sociale, et accompagner les populations à construire un monde plus respectueux de l'environnement et des conditions de vie. L'éducation populaire est là, comme une condition de mise en dynamique collective et favorise à la fois la prise de conscience et la construction de solutions concrètes et pratiques.

Défi 3 : Lien social et vivre ensemble, citoyenneté.

Le territoire est l'objet d'évolutions importantes en matière de construction et de démographie. Ce territoire resté longtemps familial se modifie, et de nouvelles populations s'installent. Les demandes sociales et culturelles sont en pleine évolution. Plus que jamais, « faire société », dynamiser les liens sociaux, animer le « vivre ensemble » sont devenus des enjeux sociaux de développement local et d'exercice de la citoyenneté.

La demande de relations sociales est forte, et concerne à la fois la préservation des liens familiaux et l'envie de tisser des relations nouvelles et créer des réseaux d'entraide. Les services de proximité, les actions d'animation, en sont sans doute le soutien. Il s'agit donc de développer et soutenir la mise en relation des habitants, de soutenir les associations locales dans leurs projets. De plus, la situation sanitaire a conduit les habitants de nos communes à exprimer plus fortement ce besoin de vie sociale. Ainsi, des actions collectives sont nées au cours des deux derniers confinements (animations artistiques du vieux Beauchastel, café associatif à Saint Georges...) Elles regroupent des voisins, des élus... Elles se veulent toutes dans la lignée du « vivre ensemble » dans un cadre d'activités conviviales. Le centre social doit pouvoir accompagner ces démarches pour en faciliter la réalisation.

Mais pour mettre notre action en phase avec nos discours, nous avons à dynamiser notre cohésion interne. Faciliter les relations fonctionnelles internes et enrichir les relations interpersonnelles sera sans doute un gage de réussite dans la mise en œuvre du projet.

Défi 4 : Elargir notre territoire d'intervention

3 communes, deux intercommunalités n'ayant pas à ce jour les mêmes compétences, et des communes aux alentours en demande de service de proximité, telle est notre complexité territoriale. A partir de Saint Laurent du pape et jusqu'à Soyons, en passant par Saint Georges et Touloud, un bassin de vie cohérent existe. Cette partie de la bordure rhodanienne s'institue en un territoire cohérent dont le développement marqué ces dernières années fonde l'existence durable. Mais la difficulté de sa représentation institutionnelle confère à ce territoire une complexité politique et fonctionnelle, frein au développement des structures sociales et culturelles de proximité.

Il s'agit dès lors de nous ouvrir à ce territoire dans son ensemble en incluant les communes périphériques, en agissant de concert avec les communautés de communes dans le cadre de leurs CTG et de leurs mises en œuvre.

Ces 4 défis forment un ensemble utile, il nous semble, pour répondre aux enjeux de développement social et culturel de notre territoire. Il est issu de notre regard critique porté ces derniers mois. Si le défi 4 était existant, mais subit par le centre social jusqu'à aujourd'hui, son affirmation sera un gage de cette volonté de réussir ce territoire. Pour les deux premiers défis, ils sont nouveaux dans les projets passés. Ils démontrent de leur importance à travers les retours enregistrés au cours de notre travail. Ce défi s'impose comme une évidence à la fois exprimée pour une part et au combien réelle pour une autre part. La fracture numérique n'est pas seulement sociale elle est aussi générationnelle, culturelle.

Le défi 1 semble être comme une première bouée de lancée, afin que l'action collective s'en empare. La transition écologique tout le monde en parle. S'emparer de cette question localement au-delà du tri des déchets dans nos bureaux est une première pour notre association. La question de la justice sociale au cœur de ce thème donne une dimension supplémentaire à ce défi.

Enfin le défi 3 pourrait apparaître comme la réponse attendue à tous nos maux sociaux. Nous l'explicitons en détails afin de donner à ce défi l'importance adaptée à notre territoire et à son évolution. Faire société prend toute sa dimension dans notre objectif d'agir concrètement pour accompagner les populations et leur faciliter l'action collective. Notre engagement local passe par une lutte contre la solitude et l'isolement. Notre envie est de reconquérir les imaginaires comme nous dit Eloi Laurent ¹ en reconstituant les instances de gouvernance et de coopération. Vivre ensemble n'est pas seulement un fait, mais une construction sensible. Animer cela nous pousse à annoncer l'objectif de la démarche. Il s'agit ainsi d'animer les conditions de la construction de l'intelligence collective au service de la transformation sociale.

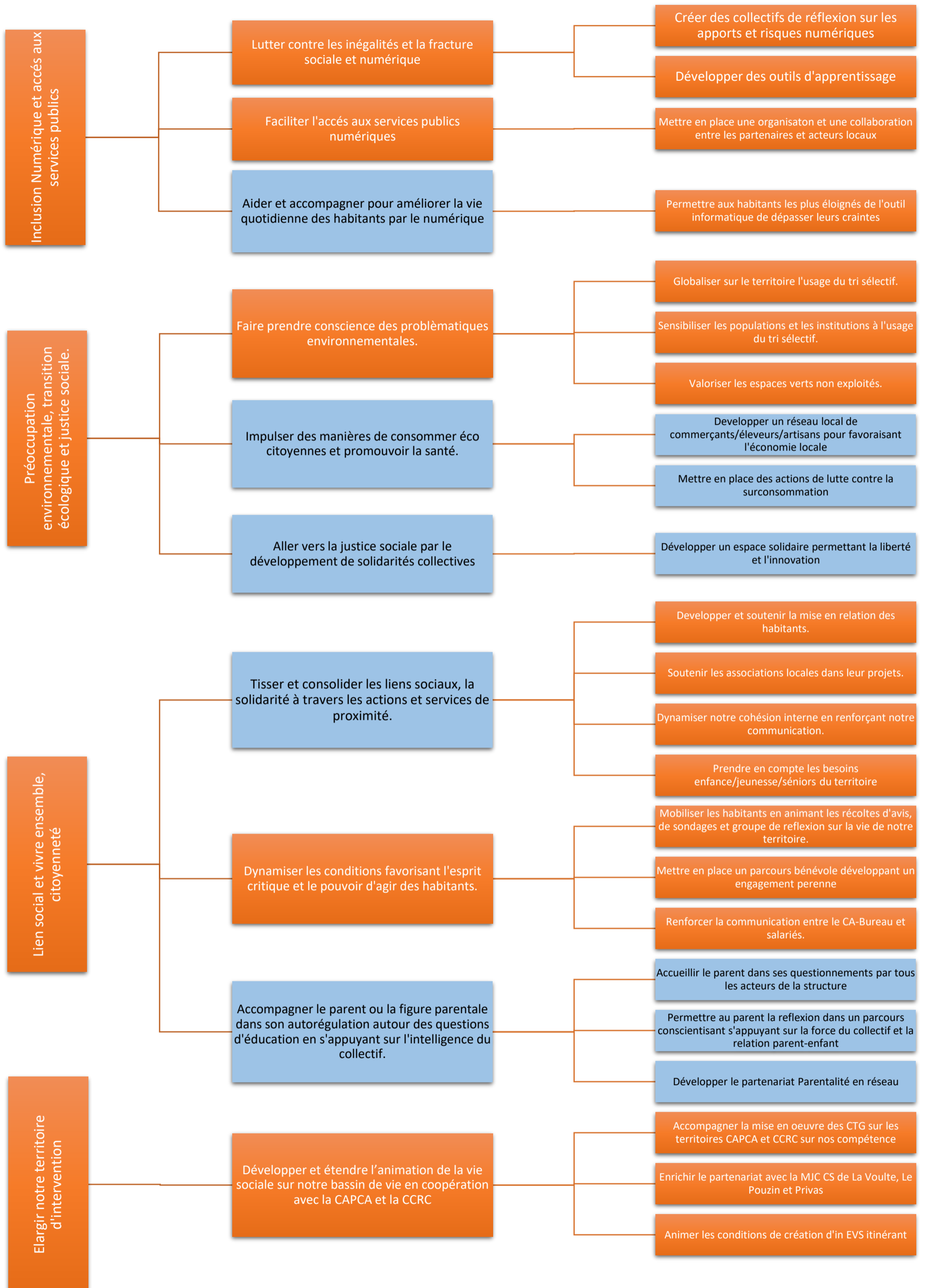
La MIS pour une évaluation dynamique et « au fil de l'eau »

Elle porte un caractère à la fois politique puisqu'elle vient questionner notre finalité, le sens en amenant le débat démocratique ainsi que dans sa communication aux partenaires institutionnels et locaux. Et à la fois technique car elle améliore nos pratiques et exige compétences et méthodes pour garantir une certaine objectivité.

L'évaluation des actions et du projet dans son ensemble nous renseignera sur la qualité de la mise en œuvre, sur nos capacités d'évolution et de modification en marge. Pour cela, nous avons souhaité rendre cette démarche plus dynamique et associer l'évaluation classique de nos actions à travers les critères et indicateurs choisis, et une **démarche de Mesure de l'Impact Social (MIS)**. Le projet est évalué en fonction de critères :

- **La pertinence** : Les objectifs répondent-ils aux enjeux/constats ?
- **La faisabilité** : les objectifs sont-ils réellement atteignables en fonction du contexte ?
- **La cohérence** : la finalité, les défis, les objectifs, les actions et les moyens sont-ils en adéquation ? Le projet est-il en concurrence avec des projets du territoire ?
- **Efficacité** : On regarde les résultats obtenus par rapport aux objectifs, le projet a-t-il atteint ses objectifs ?
- **Efficience** : On regarde les moyens utilisés par rapport aux résultats, le résultat est-il à la hauteur des moyens utilisés ? les moyens sont-ils suffisants ?
- **Effectivité** : On regarde le degré de réalisation des actions prévues, quelle part est réalisée ? Toutes les actions sont-elles réalisées ?
- **Attractivité** : On regarde l'intérêt des actions vis-à-vis des divers acteurs ? Quel est l'apport du projet ?
- **Durabilité** : le projet se poursuit-il ?
- **Impact** : On regarde les changements sociaux engendrés par le projet ? Quel impact sur la vie des acteurs du projet ?

Cette dernière entre dans le cadre d'une dynamique fédérale des centres sociaux qui vise à mesurer l'impact sur nos territoires de la mise en œuvre de nos projets. Pour une part, utilisée au cours de la démarche présente d'évaluation de notre précédent projet, l'objectif est de mettre en œuvre ce processus de mesure au fil du temps de réalisation. C'est une démarche à échelle humaine qui s'intéresse aux vécus dans le cadre des actions des personnes et à leur impact. Chaque année, Le groupe MIS se réunira selon une procédure établie en amont visant à interviewer des habitants volontaires pour relater des changements vécus dans leur vie quotidienne et celle de leur territoire.



Les cadres bleus représentent le projet ACF.